

Ce qui est dans mes cordes avec ma moyenne ?

Par Tiktak, le 03/07/2023 à 14:12

Bonjour à tous

(Je suis déjà venue sur ce forum il y a deux ans, en début de L1, mais j'ai perdu les identifiants...)

Je viens de me faire refuser dans un DU qui me faisait envie, surtout pour les matières qu'il y avait dedans, et ça remet un peu en cause la valeur que j'attribuais à mon dossier, mon parcours, [barrer]mes aptitudes[/barrer]... Personne a fait de droit dans ma famille, et du coup j'ai aucune idée de ce que mon dossier vaut, et donc des formations qui pourraient m'accepter l'an prochain, ou encore plus tard. Sur ce forum, il y a plein de juristes, certains chargés de Td etc., et j'aimerais vraiment avoir un avis sur ce que je vaudrais en tant qu'étudiante (pour ma L1 et ma L2,, j'ai pas encore fait ma L3 et je sais que je peux progresser!), parce que je l'avais visiblement surestimé... (et ça fait mal)

Je vous donne le contexte, mes notes en gros, et s'il faut plus de détail, je donne aussi :

Je suis à Paris 1, et dans une filière dite "sélective" depuis la L1 (collège de droit si vous connaissez)

Moyenne L1 : 14,6

S1 : 13,8

S2 : 15,3

Moyenne L2 : 13,7

S1: 13,9

S2, : 13,5

(et mes moyennes au collège: 13,5 en L1 et 14,8 en L2)

J'ai plein de soucis et d'angoisses concernant mon orientation. Avant je me disais "au moins j'ai des bonnes notes, je serais prise dans la plupart des trucs que je demande", mais là, je

suis pas prise dans le DU que je visais, alors je me dis que ce "au moins" vaut plus rien et je m'inquiète d'autant plus; Je peux développer encore mon parcours, mes inquiétudes, mais bon le message va être trop long, et aussi donner le détail des notes

Est-ce que la baisse de moyenne en L2 a pu jouer sur le fait que j'ai pas été admise, (et faire peur à tous les recruteurs en général), ou est-ce que ma moyenne en générale était simplement trop basse?

merci beaucoup de m'avoir lue, j'attends des retours avec hâte (je suis vraiment perdue, Je sais pas ce que je veux faire, je sais pas ce que je vau, j'ose plus espérer des trucs)

Par Tiktak, le **04/07/2023 à 10:41**

Je continue

J'ai lu la page "ma méthode de travail" je vais m'en inspirer afin de progresser en L3 et d'augmenter mes chances d'être prise dans un master...

Mais quel master ???

Il faut que je choisisse, en L3, des matières en rapport avec un ou ds masters que je vise. Problème : j'en vise aucun, j'ai pas d'objectifs.

Je lorgne un peu sur "droit public général" (un peu, parce que je crois qu'en continuant dans le M2 on peut avoir des cours de sociologie et j'adore la socio), mais j'ai aucune idée des exigences, des critères qu'ils ont! Et même si je savais, je suis même pas sûre de vouloir faire ça (l'idée m'est venue hier)

Autre problème de pas avoir d'objectifs : ne pas arriver à travailler. Ma méthode de travail au S4 : aller à 0 cours de tout le semestre, stresser, jouer au solitaire pendant les Td qu'on n'a pas préparé, stresser, réviser la nuit (!!) avant les partiels, stresser. Rater le du qu'on a commencé à viser après les partiels, angoisser. Il y a UNE exception, c'est le TD de droit fiscal. Celui-là je l'ai vraiment bossé. Je suis passée de première interro de cours à 10/20 à 15,5 de moyenne en TD, grâce à notamment une note de galop de 15,5 (j'étais hyper contente), et d'investissement de 18 (qui était vraiment pas volée). Au partiel j'ai eu 13 en commentaire, j'étais déçue mais en fait c'était la meilleure note des commentaires (on était 3 ou 4 à l'avoir) car il y avait un énorme piège. Mais cet investissement là est insuffisant :

° je sais pas si ça m'a plu le droit fiscal. Je me suis investie parce que le chargé de Td avait trouvé la technique pour faire que les étudiants s'investissent : si tu rends un devoir détaillé à chaque semaine, un 17-18 assuré, même si le devoir est pas bon, tant qu'on voit qu'on y a mis du sien. c'est le système d'évaluation qui a fait que j'ai bien travaillé (ce qui montre que j'en suis capable, tout de même. Parfois j'ai des doutes sur ma capacité à travailler)

° c'est pas assez pour avoir le DU que je ovulais, et peut-être pas un master. Pourquoi? Certes ça m' fait + de 14 en fiscal, mais en finances publiques, en mineure, le semestre

d'avant... j'ai eu 10. Ca m'a peut-être éliminée d'office

° je sais même pas si j'ai pas juste eu des bonnes notes par chance, je sais pas quel métier on peut faire. Si ça me plairait, si ça me motiverait, si c'est payé correctement, si j'en aurais les capacités. En effet, au S3, j'ai eu un 17 en commentaire d'arrêt de droit des contrats. J'ai cru que c'était une matière où j'étais pas mauvaise, et que j'avais enfin compris la méthode (parce que si j'ai rien fait au S3 je peux vous dire qu'au S4 e les TD de droit admin avec des commentaires d'arrêt j'y ai passé un temps fou à les préparer (ramassés chaque semaine), et j'ai rencontré moult difficultés!)... et bah après ce 17 en droit des contrats au partiel, j'ai eu 10,5 en responsabilité au partiel, alors que c'était censé être la continuité. Est-ce que j'ai mes chances pour un master de droit privé? Je crois pas. Ils vont me trouver pas fiable, irrégulière, et m'éliminer d'office

De façon générale je sais pas ce que je veux, si ce que je voudrais serait à ma portée, et comment y arriver (quelles matières prendre et tout)

En L1 et en L2, je pensais vouloir être juriste d'entreprise, puis j'ai fait un stage que je déteste, et je veux plus faire ça du tout? Du coup je cherche d'autres métiers que juriste d'entreprise

J'aimerais bien être :

- greffière, mais je sais pas si ça me plairait, combien il faut avoir de moyenne etc
- prof de droit, mais les études sont trop longues et j'ai sans doute pas le niveau
- directrice d'hôpital, ou passer des concours de la fonction publique catégorie A ou A+, mais je crois que j'ai pas le niveau non plus, et je sais pas dans quelle filière aller
- peut-être être avocat, mais j'ai peur que ça me plaise pas
- travailler dans l'UE ou dans des ONG, ou des organisations internationales, mais même si j'ai eu 16 j'aime pas le droit international, et même si je peux me mettre à l'aimer, j'ai peur que ça soit bouché comme domaine
- magistrat, mais j'ai peur des conditions de travail ET du concours, ET des prépas publiques de préparation au concours qui me sélectionneront sans doute pas. Et je sais même pas si je voudrais faire magistrat administratif ou judiciaire. J'ose même pas rêver à ça
- à un moment je m'étais dit que je ferais bien officier de police, sauf que c'est rongé par le syndicat alliance, qui est loin de mes idées politiques (très à gauche, et je veux faire un travail en rapport avec mes valeurs)
- je voulais être huissière pour défendre la veuve et l'orphelin et saisir les entreprises capitalistes, mais en fait c'est surtout saisir la veuve et l'orphelin
- notaire je peux même pas y penser vu qu'il faut une charge notariale ou je sais plus quoi

Franchement juriste d'entreprise c'était mon "rêve"/"objectif" et c'est tombé à l'eau. point positif : le savoir maintenant

Autre souci :

mon irrégularité dans les notes, j'en parlerais dans un nouveau message

Par **Tiktak**, le **06/07/2023** à **10:16**

Comment faire un stage parmi les contrôleurs fiscaux?

Par **Lorella**, le **06/07/2023** à **12:32**

Bonjour,

A la dernière question, je peux vous répondre : consultez indeed et tapez stage contrôle fiscal et la ville qui vous intéresse.

Par **Isidore Beautrelet**, le **06/07/2023** à **12:42**

Bonjour

Il ne faut pas vous laisser abattre par ce refus en DU.

La mentalité d'un responsable de DU sera différente de celle d'un responsable de Master.

Avec un dossier comme le votre, je pense que vous avez toutes vos chances d'être prise en Master.

Il ne faut pas vous rabaisser.

Par **Tiktak**, le **06/07/2023** à **14:37**

merci pour vos réponses

Je faire ça sur linkedin (j'ai pas indeed). J'ai aussi envoyé un mail à mon prof de droit fiscal de cette année pour demander des conseils (en gros)

J'ai regardé la liste des attendus pour chaque master de ma fac, afin de choisir

Je manque d'XP, de stages

J'ai envoyé hier un mail à tous les tribunaux de ma région pour leur demander un stage d'observation. A ce jour, certains ont accusé réception de ma demande, et un a refusé. ca

veut dire que c'est une méthode qui peut fonctionner, puisqu'on me répond

J'a aussi contacté attac, oxfam et anticor pour un stage; Ce que j'aime pas dans le stage que je fais en ce moment, c'est le côté "corporate". (+ finance, spéculatif, capitalisme débridé...). Je pensais pas que je détesterais autant, et c'est pour ça que ça réduit mes possibilités d'orientation

J'ai aussi contacté des mairies et la DLF à Bercy pour faire un stage. Ils ont accusé réception également. Mais je doute qu'ils soient intéressés, même si j'ai bien précisé stage **d'observation**, par une L2-L3

Il me faut vraiment un objectif professionnel, afin de trouver le master que je veux faire. Je pense pouvoir améliorer mes notes en L3, donc je compte pas me limiter, à ce stade, dans le master que je vise. Ma question du moment, ce n'est plus : que puis-je faire? mais, qu'est-ce que je veux faire ? et ensuite j'essaie de m'en donner les moyens. En L2 j'allais pas en cours et j'écoutais pas en td (sauf certains TD), et je révisais la nuit pour le lendemain, alors c'est pour ça que je pense pouvoir progresser si je me mets à travailler correctement. Mais pour travailler correctement, il me faut de la motivation, donc un objectif...

Par **Tiktak**, le **07/07/2023** à **09:59**

Est-ce que vous auriez la liste, ou une idée, des tribunaux les moins sollicités par des stagiaires ?

Par **Floris22**, le **07/07/2023** à **15:04**

Bonjour

Essayez dans le 22

Par **Tiktak**, le **07/07/2023** à **15:15**

merci pour votre réponse ! mais finalement, après avoir envoyé une 20ne de mails (entre 20 et 30) j'ai obtenu deux réponses favorables, de deux conseils de prud'hommes

du coup, conseil pour ceux qui cherchent un stage en juridiction : visiblement c'est plus facile de trouver un stage aux prud'hommes

Le centre de détention a semblé pouvoir donner de bons résultats également, mais je suis pas allée au bout (réponse des prud'hommes plus rapides)

Par **Lorella**, le **13/07/2023** à **12:14**

Bonjour

[quote]

Je faire ça sur linkedin (j'ai pas indeed).

[/quote]

Indeed : site gratuit. Si une offre vous intéresse, vous vous inscrivez pour envoyer votre candidature. C est gratuit.

<https://fr.indeed.com/jobs?q=Stage+Controle+Fiscal&l=Paris+%2875%29&from=searchOnHP&vjk=bdfo>

Par **Lorella**, le **13/07/2023** à **12:17**

Super pour votre stage au CPH

Par **Tiktak**, le **13/07/2023** à **14:49**

je suis en train de lire des trucs de droit afin d'augmenter ma moyenne l'année prochaine (ce refus en DU a vraiment été un déclic), mais je ne parviens vraiment pas à comprendre ce que signifie "la défaillance de la condition suspensive"

conditions suspensive je vois

défaillance = qui fait défaut?

- est-ce que ça signifie que la condition ne s'est pas réalisée, et que l'obligation, qui n'était que virtuelle de toute façon, est éteinte (avortée en quelque sorte)

- est-ce que ça signifie que cette condition suspensive est considérée comme réalisée, même si ce n'est pas le cas, parce qu'une des parties (le débiteur par exemple) a essayé d'interférer dans sa réalisation ?

J'ai cherché sur internet mais je trouve pas de définition

ensuite je crois avoir compris ce qu'est un recours subrogatoire, (on substitue au créancier initial le débiteur qui lui a tout payé, pour qu'il réclame aux autres leur part, il devient créancier à son tour)*, mais pas trop ce qu'était le recours personnel

* j'avais déjà demandé à ma chargée de td l'année dernière parce que je comprenais pas où était le fondement de l'action récursoire dans le cas de l'obligation in solidum, et elle m'avait répondu que c'était la subrogation, ou la subrogation personnelle, je sais plus

Par **Lorella**, le **13/07/2023** à **20:56**

Bonsoir. Il est préférable d ouvrir un nouveau post pour chaque question de vocabulaire. Sinon le forum devient un bazar. Merci. Ce dernier message sort du sujet initial.

Par **Tiktak**, le **13/07/2023** à **21:09**

entendu

Par **Tiktak**, le **19/07/2023** à **15:24**

Retour sur le sujet (pas de hors sujet dans mon message)

Oui en gros j'ai 14 de moyenne et c'est plutôt une bonne moyenne, mais derrière l'apparente régularité de mes résultats (13,8, 15,5, 13,9, 13,5), entre les matières qui se "suivent" mes notes sont en ciseau

Exemple dans un sens positif (progression) :

droit administratif 1 : 9 aux partiels, 13 en TD -> 11/20

droit administratif 2 : 14,5 aux partiels, 14 en TD -> 14,25

Exemple dans un sens négatif

droit des contrats (droit des obligations 1) : 17 aux partiels, 13 en TD -> 15/20

responsabilité civile (droit des obligations 2) : 10 au paritel, 14 en TD > 12/20

Comment cela est-il perçu par le jury des masters?

Ensuite, toujours sur l'orientation, j'aimerais (et là je parle pas encore de mes aptitudes en termes de notes. Je pense que vu le peu d'efforts fournis l'année dernière j'ai les moyens de gagner 1 à 2 pts de moyenne (donc 15 ou 16):

- soit faire un master de droit privé général (parce que j'aime bien le droit privé) mais je sais pas à quoi cela mène

- soit faire un master de droit fiscal pour faire inspecteur des finances publiques

- soit faire un master de droit pénal financier pour faire de l'audit

ensuite je me demande ce que je pourrais faire pour concilier mon amour de la sociologie et des sciences politiques et le droit. Est-ce que science po pourrait aller?

Par **Isidore Beautrelet**, le **20/07/2023** à **11:55**

Bonjour

[quote]Exemple dans un sens négatif

droit des contrats (droit des obligations 1) : 17 aux partiels, 13 en TD -> 15/20

responsabilité civile (droit des obligations 2) : 10 au partiel, 14 en TD > 12/20[/quote]

Franchement, beaucoup d'étudiants risquent d'être énervés en lisant cela car ils sont loin d'avoir de telles moyennes.

Il faut arrêter de vous sous estimer !

En revanche, pour l'orientation, il faudrait en effet mieux réfléchir l'année prochaine.

[quote]je pourrais faire pour concilier mon amour de la sociologie et des sciences politiques et le droit. Est-ce que science po pourrait aller?[/quote]

Allez en science po, juste parce que vous aimez la sociologie et les sciences politiques, ne seraient pas opportun.

Au bout d'un moment, il faut savoir renoncer à certaines matières (choisir c'est renoncer comme dit le célèbre proverbe).

Rien ne vous empêche de continuer à lire des ouvrages de socio ou science po à côté de vos études.

Par **Tiktak**, le **24/07/2023** à **21:22**

"Allez en science po, juste parce que vous aimez la sociologie et les sciences politiques, ne seraient pas opportun"

J'ai essayé de me renseigner sur les débouchés après ScPo auprès d'une connaissance étudiant à ScPo Paris, mais elle a pas su me répondre (elle était dans une filière liée à la philo)18,

Mes notes en anglais sont en ciseau et plutôt sur une pente descendante (S1 18, S2 13, S3 10, S4 15) . Je veux pas accuser les chargés de TD en général, mais ces notes en anglais dépendent vraiment du mode d'évaluation (textes à trous déjà vu en classe vs exercice pointu de grammaire...). Pour justifier d'un niveau d'anglais correct en vue de la sélection en master, je voudrais passer un examen de certification. Selon vous :

1- lequel choisir? (TOEIC, TOEFFEL, autre...)

2 - quel niveau faut-il viser? (B2, C1 ou C2?) (j'ai trouvé des livres pour m'y préparer à la bibli)

3 - faut il faire un test complet (expressions écrite et orale, compréhensions écrite et orale), ou un test seulement de compréhension est il généralement suffisant?

Merci pour votre lecture

Par **Isidore Beautrelet**, le **25/07/2023** à **07:46**

Bonjour

Alors, je vais être cash mais la plupart des responsables de Master s'en foutent royalement des notes obtenues en langue vivante.

Ce qui les intéressent c'est les notes qu'a obtenu l'étudiant dans les matières en lien avec leur Master.

Toutefois, vous pouvez tout de même passer le TOEIC si vous en avez envie.

Pour en revenir à Science po, il ne faut y aller si vous n'avez pas de projet professionnel précis.

Par **Tiktak**, le **25/07/2023** à **09:50**

Ah d'accord

J'ai lu la liste des attendus en master (dans ma fac), et beaucoup parlaient du niveau en langue

Un ami à moi m'a dit que certains exigeaient un niveau de langue via certification, exigence qui a été annulée par le juge administratif, mais leur envie d'un bon niveau reste

Merci pour votre retour, je compte faire cette certif, mais au moins je m'inquièterai pas trop à

propos d'elle

Ceci dit pour les matières en rapport avec le master, mon prof de CM de droit fiscal m'a dit que c'tait avant tout le niveau général qui comptait

c'est vrai, ou c'est que en droit fiscal ? (pck les matières de droit fiscal sont seulement en L2)

Par **Isidore Beautrelet**, le **25/07/2023** à **10:32**

Bonjour

[quote]

J'ai lu la liste des attendus en master (dans ma fac), et beaucoup parlaient du niveau en langue

Un ami à moi m'a dit que certains exigeaient un niveau de langue via certification, exigence qui a été annulée par le juge administratif, mais leur envie d'un bon niveau reste

[/quote]

C'est ce que j'appelle le mythe de l'anglais. J'en ai déjà parlé sur le forum.

<https://www.juristudiant.com/forum/progresser-en-anglais-t36530.html>.

J'évoquais notamment un échange que j'avais eu avec des avocats d'affaires (en province) qui m'ont affirmé n'avoir jamais eu besoin d'utiliser l'anglais lors de leurs missions.

J'ignore pourquoi certains Masters exigent des certifications en anglais alors que cela est déconnecté de la réalité de la formation (les cours sont en français, les stages n'impliqueront pas forcément de parler anglais).

Tout cela contribue à un cercle vicieux

<https://www.ledevoir.com/opinion/idees/596009/le-cercle-vicieux-du-discours-sur-l-anglais-langue-universelle?>

Mais c'est un autre sujet.

[quote]

Ceci dit pour les matières en rapport avec le master, mon prof de CM de droit fiscal m'a dit que c'tait avant tout le niveau général qui comptait

c'est vrai, ou c'est que en droit fiscal ?

[/quote]

Difficile de répondre, chaque responsable a sa manière de faire. Toutefois pour avoir échangé avec plusieurs responsables, ils regardent avant tout les moyennes dans les matières principales. Il serait par exemple complètement idiot de refuser quelqu'un en Master de droit fiscal, parce qu'il n'a pas eu une bonne note en droit médical.
Après, chaque responsable a sa façon de procéder.

[quote]

(pck les matières de droit fiscal sont seulement en L2)

[/quote]

Là c'est impossible de vous répondre, chaque fac a ses propres plaquettes. Par exemple, dans la mienne, pendant longtemps le droit fiscal n'était dispensé qu'en M1 droit des affaires. Ce n'est qu'à partir de l'année prochaine qu'un cours de droit fiscal sera proposé en L2 (mais ce sera sans plus de l'introduction à la fiscalité, le droit fiscal pur et dur sera toujours enseigné en M1).

Par **Tiktak**, le **25/07/2023** à **16:18**

Malheureusement ça m'étonne pas qu'il y ait ce mythe de l'anglais, je comprends pas bien cette insistance, mais bon je veux mettre toutes les chances de mon côté

Par **Tiktak**, le **18/02/2024** à **11:59**

Je continue sur ce thread (6 mois après), par rapport à mes notes et orientations

J'ai décidé d'arrêter de considérer que l'ENM était totalement inatteignable pour moi. Maintenant j'assume que je veux être magistrate (si j'arrive pas par l'ENM, je ferai greffière ou assistante de justice et je ferai le concours interne). Donc j'ai demandé comme master

* CJJ de Science Po Paris (très dur à avoir, mais j'ai quand même tenté. J'ai obtenu plein de lettres de recommandations donc j'espère que ça va jouer en ma faveur). Le problème, c'est que si je suis prise à l'oral, j'ai aucune idée de comment m'y préparer

* Justice, procès et procédure de Paris 1 (ma fac). J'espère que je serai acceptée, sinon je serai vraiment dégoûtée... Je vais aussi demander d'autres facs, mais j'aimerais vraiment avoir Paris 1.

Notes

Mes doutes:

-> j'ai pas pris procédure pénale en majeure, et j'ai eu que 13 en mineure.

-> En droit pénal général, je l'ai pris en majeure et j'ai eu 12+16 -> 14, j'espère que c'est

suffisant

-> sale note en droit admin au S3 (9+13 -> 11)

Mes atouts :

-> moyenne générale satisfaisante (L1 14,5 +, L2 13,5 + et L3 (S5) : 14,11

Mais en gros j'ai l'impression que j'ai une bonne moyenne mais qu'elle est pas répartie comme il faut, j'ai des super notes dans des mineures qui étaient difficiles (droit admin des biens), mais inutiles... (16 en DAB, ça a été un calvaire d'apprendre ça, les servitudes, les chemins ruraux, les déclarations d'utilité publique, le domaine public hertzien, les AOT..., Je crois que je m'en souviendrai toute ma vie lol).

-> avez-vous un avis sur ça?

Mais en vrai, ce qui est fait est fait, maintenant, le gros du morceau :

la lettre de motivation

Mes doutes :

- je sais pas si je dois justifier ne pas avoir pris en majeure procédure pénale ou le passer sous silence

- j'aimerais parler de mon stage au CPH, mais j'ai peur qu'on me rétorque que c'est pas des magistrats

- je fais des activités extrascolaires mais pas juridiques, à part quelques réunions à l'OIP (observatoire international des prisons)

Mes atouts :

- stage de deux mois en entreprise, et je peux expliquer que ça m'a fait prendre conscience que je veux travailler pour l'intérêt général et pas pour une entreprise en particulier

- CPH? si c'est une bonne idée

- j'ai un stage dans un TJ prévu en juillet (3 semaines), ça c'est vraiment cool

*** Info de santé qui peut être utile pour certains***

Dans ce fil j'ai parlé de + travailler etc., et j'ai vraiment vraiment essayé, genre toutes les techniques de la galaxie... Et j'ai pas réussi. Je pouvais pas travailler plus que 30 min par jour max (et c'était déjà bien...), et j'arrivais pas à aller en cours plus de deux semaines à temps complet sans être crevée. Et bien en en parlant à une consillère d'orientation, elle m'a orientée vers mon médecin généraliste et il est apparu (après des bilans spécialisés), que j'avais (et est toujours, c'est à vie), un pb de santé. Maintenant je suis prise en charge et ça explique un peu ma légère augmentation de moyenne du S4 au S5, et mm c'est cool de se

soigner. Donc si vous essayez vraiment de travailler plus (alors que vous travaillez déjà moins que les autres), et que vous avez essayé plein de techniques qui marchent pas, il faut aller voir des pro, pck y a peut-être un vrai problème

Par **Lorella**, le **18/02/2024** à **12:23**

Bonjour [TIKTAK](#)

Contente pour vous que vous ayez trouvé un médecin compétent qui a su diagnostiquer votre problème de santé.

Pour vos questions concernant votre candidature à l' ENM, je ne peux pas vous aider. A toute fin utile, voici un blog d'entraide très complet.

<https://fromenmwithlove.com/>

Par **Isidore Beautrelet**, le **20/02/2024** à **13:04**

Bonjour Tiktak

C'est super gentil de nous donner de vos nouvelles !

Comme Lorella je suis content que vous ayez pu être pris charge pour votre problème de santé.

Concernant vos notes, je trouve que c'est plutôt bon, voire très bon. Si j'ai bien compris votre seule note en dessous de la moyenne est un 9. Pour le reste vous dépassé les 12 donc pour moi c'est un bon dossier.

Je pense que vous avez toutes vos chances pour la sélection en Master.